

Présentation des options 2^e degré - 3^e année

Technique de qualification : gestion



Les techniques de qualification, qu'est-ce que c'est ?

L'enseignement technique de qualification allie une formation technique et pratique. A la fin de leurs études, les élèves qui le suivent obtiennent le CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) et une qualification, c'est-à-dire un accès à un métier.

Les débouchés de l'enseignement technique de qualification

À la fin de ses études, l'élève peut soit directement entrer dans le monde professionnel en exerçant le métier pour lequel il a été formé, soit décider de suivre des études supérieures.

De quoi est composée notre section ?

Les élèves ont **7 heures semaine** d'économie, **5h/ semaine de bureautique**, et pour terminer **2h/semaine de droit civil**.

Les 4èmes

- Le cours **d'économie** reprend la classification des entreprises, le marché, les opérations commerciales, la comptabilité simplifiée et la comptabilité en partie double que les élèves poursuivront en 5^e et 6^e année avec Mme De Reuck
- Le cours de **droit** reprend quant à lui le droit relatif aux biens : les obligations, les contrats, la responsabilité civil, l'usufruit, ...



Objectifs ?

Rendre les cours de l'option concrets en effectuant des visites : d'entreprises, du parlement, de la Banque National ou encore celle d'un palais de justice.